

Titre de l'action

Titre de l'action

Sensibiliser à la protection du bâti et du foncier dans un enjeu de transmission des exploitations agricoles

☐ Existante
A amplifier ou à coordonner



 Construire avec la profession agricole un temps d'échanges sur une exploitation afin que les élus soient sensibilisés aux enjeux agricoles, notamment fonciers, ainsi qu'aux moyens et solutions de protection du foncier et du bâti.



- Meilleure compréhension des problématiques d'un agriculteur, notamment sur le foncier
- Créer du lien entre élus et profession agricole
- Meilleure prise en compte des enjeux agricoles lors de l'élaboration des documents d'urbanisme



- Mobiliser l'ensemble des élus des communes sur une demi-journée
- Beaucoup d'informations à s'approprier en peu de temps
- Difficultés à traduire les enjeux en règlements, zonages, périmètre ou autre dans les documents d'urbanisme

- FT 2.1. Mettre en place un Comité Local Installation Foncier

N°FT.2.1Titre de l'action

Mettre en place un Comité Local Installation Foncier (CLIF)

▪ Domaine

Foncier et transmission

▪ Enjeu

Mettre en place une concertation territoriale, inter-professionnelle, sur le sujet de la transmission et du foncier

Maturité de l'action

☐Nouvelle
Facile à mettre en œuvre

☒Nouvelle
Demandant beaucoup d'effort et d'énergie

☐Existante
A amplifier ou à coordonner



Descriptif : En quoi consiste l'action ?

Afin de permettre le renouvellement des générations, mettre en place une instance partenariale (élus locaux, organismes et structures agricoles) à l'échelle de la CCVT qui aura pour objectifs de :

- Partager les enjeux agricoles (foncier, installation, transmission et diversification)
- Réaliser une veille sur l'installation et la transmission.
- Coordonner et décliner des actions à l'échelle locale selon les situations rencontrées



Objectifs opérationnels : Nous aurons réussi collectivement si ? ...

- Renouveler les générations d'agriculteurs
- Pérenniser les installations
- Améliorer les structures foncières
- Installer en diversification



Difficultés à lever : Qu'est ce qui pourrait freiner la mise en place de l'action

- Mobilisation et disponibilité de l'ensemble des partenaires
- Confidentialité des données et situations personnelles
- Pression foncière forte avec des enjeux agricoles en concurrence avec l'urbanisation
- Faire prendre conscience à chacun des objectifs et enjeux alimentaires du CLIF
- Adhésion des cédants à une réflexion collective de la cession d'une partie de leur patrimoine
- Echanges réguliers avec le CoPil diversification (lien avec fiche-action D.1.1.)

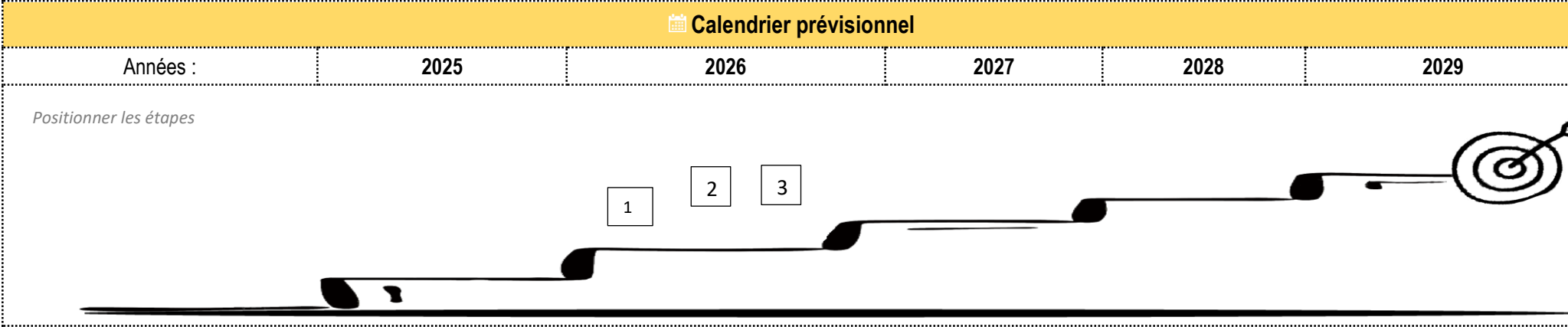
 Porteurs du projet	 Acteurs / Partenaires	 Expertise	 Bénéficiaires
CCVT	CCVT, Elus locaux, Comité Agricole du Pays de Thônes, CASMB, Fédération des propriétaires fonciers, EPF, Terres de lien, Autres Professionnels agricoles, notaires, SAFER, ADDEAR Au cas par cas selon les problématiques travaillées, les propriétaires et les exploitants concernés	CASMB	Agriculteurs Agriculteurs cédants Candidats à l'installation

Etapes de réalisation

- Construction d'un CLIF et d'un projet stratégique partagé
 - Composition, notamment désigner un référent élu et un agriculteur par commune
 - Objectifs
 - Besoins
- Diagnostic de la situation : des exploitations, de leurs besoins de viabilisation, des potentiels cédants (et du foncier et des problématiques associées), des repreneurs, du foncier disponible, du foncier stratégique
- Réunions du CLIF pour établir un plan d'actions et déployer des actions à échelle locale, puis assurer un suivi et développer/adapter ses actions

 Indicateurs		 Objectifs chiffrés visés :
Suivi ▪ Nombre de réunions de COPIL organisées ▪ Nombre de rencontres avec les cédants réalisées ▪ Nombre d'outils déclinés en fonction des situations ▪ Nombre d'outils déclinés pour permettre l'installation et la transmission ▪ Nombre de cédants accompagnés pour la transmission	Résultats ▪ Nombre de transmissions réussies dans le cadre du CLIF ▪ Nombre de porteurs de projets installés ▪ Nombre de réorganisations foncières réalisées	

Coût estimatif		Financements et moyens mobilisables
Dépenses immatérielles Frais d'études ou d'animation	Dépenses matérielles	Public ou Privé



Lien avec une autre action : Toutes les actions FT et D (action structurante pour ces enjeux)

N°

D.1.1

Titre de l'action

Animer un groupe de travail entre acteurs locaux pour encourager des synergies permettant de développer de nouvelles productions ou nouveaux produits alimentaires

▪ Domaine

▪ Enjeu

Diversification
Accompagner techniquement et économiquement tous les projets de diversification

Maturité de l'action

☒

Nouvelle

☐

Nouvelle

☐

Existante

Facile à mettre en œuvre

Demandant beaucoup d'effort et d'énergie

A amplifier ou à coordonner

Descriptif

En quoi consiste l'action ?

Sur un territoire proposant une production agricole et alimentaire peu diversifiée comme celui de la CCVT, certains acteurs (restaurations collectives scolaires et commerciales) sont en demande pour acheter plus localement leurs produits.

En s'appuyant sur le réseau local d'acteurs alimentaires « Saveurs des Aravis », créateurs de synergies et de partenariats commerciaux depuis 2012, l'action consistera à **créer des temps d'échanges autour de la thématique de la diversification des productions** (qu'il s'agisse de nouvelles productions ou d'élargissement de la gamme de produits laitiers). Ces temps favoriseront aussi une meilleure connaissance des enjeux propres à chaque acteur présent, et pourront permettre d'impulser des dynamiques collectives autour de nouveaux projets.

- Objectifs opérationnels

Nous aurons réussi collectivement si ? ...
- S'appuyer sur le réseau Saveurs des Aravis pour favoriser les échanges entre les différents agriculteurs/producteurs et faire émerger les synergies et des projets communs autour de la diversification
 - Connaitre les possibilités de diversification par le retour d'expériences (en lien avec nos spécificités de montagne)
 - Rencontrer de nouveaux porteurs de projets
 - Sensibiliser les exploitants aux atouts et contraintes de la diversification

- Difficultés à lever

Qu'est ce qui pourrait freiner la mise en place de l'action
- Temps disponible des acteurs locaux et compatibilité des agendas pour organiser les échanges
 - Lever les « à priori » sur la possibilité de diversifier les productions déjà en place, ainsi que les freins sur l'installation de nouvelles productions

Porteurs du projet CCVT/Saveurs des Aravis	Acteurs / Partenaires Chambre d'agriculture ADABIO ADDEAR	Expertise	Bénéficiaires Professionnels du territoire : agriculteurs, divers opérateurs de l'alimentaire et de la commercialisation, porteurs de projet
Etapes de réalisation 1. Organiser des temps d'échange et d'interconnaissance entre les acteurs locaux par la visite de sites de production diversifiée présents sur le territoire suivi d'un temps convivial 2. Organiser des éductours dans les territoires (de montagne) voisins pour découvrir de nouvelles possibilités de diversification absente du territoire ou des exemples de coopération interacteurs 3. Appui aux porteurs de projets potentiels (contacts vers des structures d'accompagnement adéquates, recherche de financement)			
Indicateurs Suivi Nombre de rencontres organisées et nombre de participants. Résultats Diversification des productions locales / produits transformés localement		Objectifs chiffrés visés : 1 à 2 rencontres par an sur 3 ans / 10 participants	
Coût estimatif Dépenses immatérielles Frais d'animation (temps animatrice PAT/SDA) et frais de déplacement (1 000 €/an) Dépenses matérielles		Financements et moyens mobilisables Public ou Privé CCVT uniquement	
Calendrier prévisionnel			
Années :	2026	2027	2028
Positionner les étapes 1 2 3			

Lien avec une autre action :
FA FT2.1 Mettre en place un CLIF
FA D1.3 Favoriser le développement du maraichage en mettant à disposition des solutions technico-économiques

Titre de l'action

Encourager la mutualisation de moyens de production (matériels, lieux, ...) pour favoriser la diversification des productions agricoles et alimentaires

- Diversification**
Accompagner techniquement et économiquement tous les projets de diversification

Maturité de l'action

- | | | |
|-----------------------------------|--|------------------------------------|
| ☐ Nouvelle | ☒ Nouvelle | ☐ Existante |
| Facile à mettre en œuvre | Demandant beaucoup d'effort et d'énergie | A amplifier ou à coordonner |



Descriptif : En quoi consiste l'action ?

Mettre en place des dispositifs de mutualisation et des moyens de communication en vue de rationaliser les coûts d'investissements en matière de diversification (diversification des produits agricoles bruts ou finis).



Objectifs opérationnels : Nous aurons réussi collectivement si ? ...

- Améliorer la connaissance des dispositifs/matériels/locaux de mutualisation en place ou futurs
 - Diminuer les montants d'investissement nécessaires à la diversification sur les exploitations existantes
 - Faciliter les nouvelles installations en production diversifiée (lien avec FA D1.3)
 - Favoriser la coopération professionnelle
- In fine diversifier l'offre en produits locaux en facilitant l'accès à des équipements collectifs (CUMA ou copropriété ou autre) ou qui pourraient le devenir.



Difficultés à lever : Qu'est ce qui pourrait freiner la mise en place de l'action

- Identifier l'ensemble des professionnels en réflexion sur ce genre de projet
- Pour les porteurs de projets déjà installés, la disponibilité de la main d'œuvre qu'il s'agisse des associés ou main d'œuvre salariée
- Difficultés de la gestion au quotidien des outils collectifs
- Sensibiliser les agriculteurs déjà en place à la diversification (préalable indispensable)

Lien avec une autre action

- D 1.1. Animer un groupe de travail entre acteurs locaux pour encourager des synergies permettant de développer de nouvelles productions ou nouveaux produits alimentaires
- D 1.3. Mettre à disposition des solutions technico-éco pour favoriser le maraîchage
- FT 2.1. Mettre en place un Comité Local Installation Foncier

N°D.1.3Titre de l'action

Favoriser le développement du maraichage en mettant à disposition des solutions technico-économiques

▪ Domaine

▪ Enjeu

DiversificationAccompagner techniquement et économiquement tous les projets de diversification

Maturité de l'action

☐NouvelleFacile à mettre en œuvre

☒NouvelleDemandant beaucoup d'effort et d'énergie

☐ExistanteA amplifier ou à coordonner

 **Descriptif** : En quoi consiste l'action ?

Sur un territoire avec peu de production maraichère, l'objectif est de coconstruire un cadre d'action et mettre en place un accompagnement opérationnel des porteurs de projet, quel que soit le modèle économique retenu, en s'appuyant sur les ressources/outils proposés par les partenaires départementaux. Le dispositif CLIF sera également mobilisé pour accompagner le besoin en foncier des porteurs de projet (nouvelle installation et pérennisation des exploitations).

-  **Objectifs opérationnels** : Nous aurons réussi collectivement si ? ...
- Améliorer l'offre locale (diversité et volume) avec un écoulement des productions majoritairement sur le territoire,
 - Acculturer les acteurs/décideurs locaux aux enjeux du maraichage de montagne et de se mobiliser collectivement sur le sujet,
 - Etudier les différentes possibilités d'accompagnement et en faciliter l'accès pour les porteurs de projets potentiels,
 - Pour les porteurs de projets : acquérir différentes compétences (gestion d'entreprise, techniques maraichères, ...),
 - Intégrer les maraichers dans la dynamique agricole locale.

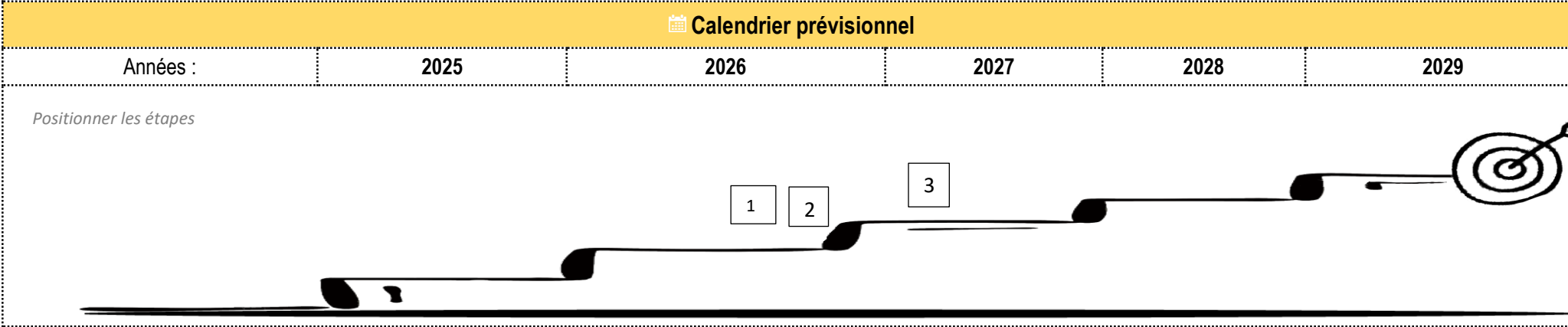
-  **Difficultés à lever** : Qu'est ce qui pourrait freiner la mise en place de l'action
- Lever les a priori sur le maraichage de montagne en territoire d'élevage,
 - Trouver du foncier adéquat dans un contexte de concurrence avec les exploitations d'élevage en place,
 - Trouver des solutions pour le logement des porteurs de projet en lien avec les communes concernées.

 Porteurs du projet	 Acteurs / Partenaires	 Expertise	 Bénéficiaires
CCVT	Comité agricole du pays de Thônes, ADDEAR 74, Ceinture verte, CASMB, Lycées agricoles de Reinach et Contamine-sur-Arve, ISETA, CFMM ?	CASMB (technicienne maraichage), ADABIO, ADDEAR	Divers porteurs de projets y compris cotisants solidaires, testeurs, porteurs de projets avec foncier, acteurs actifs de l'action D.1.1.

- Etapes de réalisation**
- Sensibiliser les membres du COPIL au maraichage de montagne et aux dispositifs d'accompagnement (en lien avec FA D1.1.) notamment en visitant les sites sur le territoire CCVT ou en périphérie,
 - Formaliser une boite à outils permettant d'accompagner une diversité de projets et définir un cadre d'accompagnement des porteurs de projets (par exemple en définissant des partenariats avec les structures partenaires),
 - Echanger avec le CLIF lorsque le foncier est un élément bloquant du projet (en lien avec FA FT2.1.) et lorsqu'un tènement "maraichable" est identifié par le CLIF, mobiliser le CoPil (lien avec FA D1.1.) pour rencontrer le propriétaire dans le but :
 - d'envisager l'installation d'une production maraichère sur sa parcelle,
 - de l'accompagner dans la recherche et l'accueil d'un porteur de projet.

 Indicateurs		 Objectifs chiffrés visés :
Suivi Visites de sites et présentation d'outils	Résultats - Une boite à outils créée - Nombre d'accompagnements mobilisés - Nombre d'échanges avec le CLIF	Une boite à outils créée : 1 Nombre d'accompagnements mobilisés : 1 Nombre d'échanges avec le CLIF : 1

Coût estimatif		Financements et moyens mobilisables
Dépenses immatérielles	Dépenses matérielles	Public ou Privé
Frais animation Frais d'expertise Frais de déplacement		?



Lien avec une autre action :
FA FT2.1 Mettre en place un CLIF
FA D1.1 Animer un groupe de travail entre acteurs locaux pour encourager des synergies permettant de développer de nouvelles productions ou de nouveaux produits alimentaires.

N°AA.1.1Titre de l'action

Développer la pratique du don alimentaire

▪ Domaine

▪ Enjeu

Accessibilité alimentaire

Améliorer l'accès aux produits locaux sur l'ensemble du territoire, toute l'année, pour les consommateurs

Maturité de l'action

☒Nouvelle
Facile à mettre en œuvre

☐Nouvelle
Demandant beaucoup d'effort et d'énergie

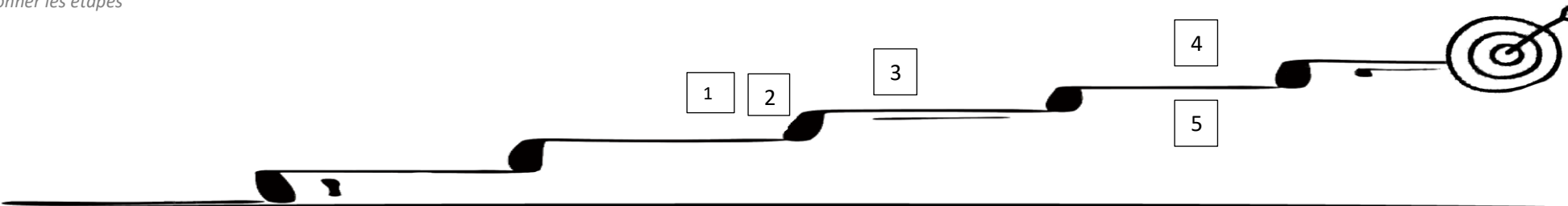
☐Existante
A amplifier ou à coordonner

 **Descriptif** : En quoi consiste l'action ?

Créer un dispositif permettant d'augmenter et de faciliter les dons alimentaires, fait au secours populaire, en produits locaux de qualité et de saison. Il s'agit de renforcer et maintenir les dons existants et de développer les dons des producteurs ou artisans alimentaires du territoire.

-  **Objectifs opérationnels** : Nous aurons réussi collectivement si ? ...
- Limiter le gaspillage alimentaire et les invendus
 - Permettre d'avoir des denrées alimentaires de saison et de qualité et plus de produits locaux
 - Augmenter les dons alimentaires et diminuer les achats pour soulager le budget du secours populaire
 - Faire connaître les besoins d'aide alimentaire du territoire pour créer des partenariats durables entre les producteurs/distributeurs et l'association d'aide alimentaire

-  **Difficultés à lever** : Qu'est ce qui pourrait freiner la mise en place de l'action
- Organiser une distribution physique (besoin de main d'œuvre)
 - Gérer la logistique de récupération et de stockage des marchandises
 - Convaincre les grandes surfaces de participer au dispositif local au détriment des dispositifs type « to good to go » qui maintiennent une rentrée d'argent

 Porteurs du projet CCVT, les communes	 Acteurs / Partenaires Producteurs, secours populaire, commerces alimentaires	 Expertise	 Bénéficiaires Personnes précaires au travers du secours populaire		
Etapes de réalisation 1. Réunion pour informer sur les besoins avec les producteurs, les entreprises agroalimentaires, et GMS du territoire ; 2. Recensement des moyens dont dispose le secours populaire pour le stockage et le transport 3. Recensement des types de denrées qui peuvent être potentiellement données 4. Mise en place d'un outil pour informer des dons disponibles : site internet, réseaux sociaux 5. Communication sur l'outils choisi et ses modalités d'utilisation					
 Indicateurs		 Objectifs chiffrés visés :			
Suivi Augmenter le nombre de produits locaux et de qualité fournis sur l'année aux bénéficiaires Augmenter les dons de denrées	Résultats				
Coût estimatif		Financements et moyens mobilisables			
Dépenses immatérielles Frais animation, frais d'animation	Dépenses matérielles Coût de l'utilisation de l'outils, voir de son développement	Public ou Privé			
 Calendrier prévisionnel					
Années :	2025	2026	2027	2028	2029
Positionner les étapes 					

Lien avec d'autres fiches : AA.1.2 ; AA.1.7

N°AA.1.7Titre de l'action

Développer des lieux de vente ou de dépôt de proximité proposant des produits locaux diversifiés

▪ Domaine

Accessibilité alimentaire

▪ Enjeu

Améliorer l'accès aux produits locaux sur l'ensemble du territoire, toute l'année, pour les consommateurs

Maturité de l'action

☐ Nouvelle Facile à mettre en œuvre

☒ Nouvelle Demandant beaucoup d'effort et d'énergie

☐ Existante A amplifier ou à coordonner

Descriptif : En quoi consiste l'action ?

Identifier l'opportunité (souhaits des consommateurs / volonté des producteurs) de proposer / développer sur le territoire un accès à des produits diversifiés de proximité, en direct producteurs. Le format reste à définir : AMAP, casiers libre-service, points de dépôt dans d'autres commerces du territoire...ou encore développer la présence de producteurs sur les marchés existants.

Objectifs : diversifier l'offre alimentaire et la rendre accessible avec le moins d'intermédiaires possibles. L'offre doit aussi bénéficier au plus grand nombre, sur une large partie du territoire (attention particulière aux zones sans commerces alimentaires comme la plaine d'Alex ou encore le sud du territoire).

- Objectifs opérationnels :** Nous aurons réussis collectivement si ? ...
- Proposer des produits locaux du territoire dans leur diversité dans des lieux de vente à imaginer
 - Permettre un **accès régulier** - toute l'année - et sur des amplitudes horaires accessibles aux actifs
 - Donner accès à ces produits sur l'ensemble du territoire** - en particulier sur les communes ne disposant pas de commerces alimentaires - en adaptant le type de commerce (camion livraisons, point relais, magasin, distributeurs « libre-service »)

- Difficultés à lever :** Qu'est ce qui pourrait freiner la mise en place de l'action
- Avoir suffisamment de producteurs prêts à intégrer ce projet collectif de vente sur un territoire où il n'y a pas « trop de problèmes » pour écouler les marchandises
 - Des produits d'appel pour les consommateurs comme les fruits et légumes, les produits laitiers frais ou encore la volaille et les œufs peu présents sur le territoire
 - Le temps important à la gestion de ce type de projet (par les producteurs eux même et la main d'œuvre salariale qui sera un coût)
 - La recherche de lieux ou de point de dépôt
 - Être viable financièrement et trouver sa clientèle
 - Maintenir des prix accessibles au plus grand nombre (tous les intermédiaires, charges de gestion augmenteront le prix de base de la vente directe sur les fermes)

Porteurs du projet CCVT, porteurs privés, groupement de producteurs	Acteurs / Partenaires Comité agricole du Pays de Thônes La coopérative, les affineurs ?	Expertise CASMB pour les points de vente collectifs, les distributeurs libre-service, La CCI, l'ADDEAR pour les AMAP	Bénéficiaires La population locale et les producteurs Les communes souhaitant revitaliser les services proposés à la population		
Etapes de réalisation 1. Sonder la volonté et possibilité des communes à mettre en place ces projets 2. Etudier le marché pour l'implantation de ce type de projet par vallée, sous bassin de vie du territoire (où développer le projet) 3. Réalisation d'enquêtes auprès des consommateurs (de la population locale) pour vérifier et quantifier le besoin 4. Choisir le projet : développer davantage l'AMAP actuelle « le panier des Aravis », ou avoir un commerce ambulant, ou des casiers libre-service, ou un point de dépôt de paniers fermiers, ou un système de livraison à domicile ou encore un magasin de producteurs ? 5. Identifier les moyens de gestion en fonction du format de vente proposée (personnels à former ?) Identifier des porteurs de projets pour les nouveaux lieux, contribuer financièrement à la formation des producteurs et suivre leur accompagnement (l'accompagnement à la mise en place de ces nouveaux lieux sera géré en direct par les producteurs)					
Indicateurs		Objectifs chiffrés visés :			
Suivi - Nombre de producteurs impliqués (du territoire et hors territoire) - Nombre de réponse à une enquête conso	Résultats Nombre de produits de catégories différentes (viande, œufs, fromages, légumes...) proposés à la vente	Avoir 2 systèmes de vente répartis sur le territoire.			
Coût estimatif		Financements et moyens mobilisables			
Dépenses immatérielles Etude implantation et enquête conso 9 000 € HT Animation de groupe de producteurs : 4 500 € HT	Dépenses matérielles Investissement matériel de vente : exemple : Budget d'un casier libre-service (20 000 € le module chez le Casier Français).	Public ou Privé Les producteurs, s'ils se constituent en association pourraient venir contribuer au financement des investissements matériels nécessaires.			
Calendrier prévisionnel					
Années :	2025	2026	2027	2028	2029
Positionner les étapes					

- Lien avec une autre fiche :
- AA.1.2 Création d'une épicerie sociale et solidaire
 - AA.3.1 Favoriser et distinguer les producteurs/artisans alimentaires locaux, des revendeurs sur les marchés
 - AA.1.5 Améliorer l'accessibilité alimentaires des publics isolés ou précaires
 - R.1.5 Mutualiser une logistique de produits locaux à l'échelle du territoire

Titre de l'action

Favoriser et distinguer les producteurs/artisans alimentaires locaux, des revendeurs sur les marchés

- | | |
|-----------|--|
| ▪ Domaine | Accessibilité alimentaire |
| ▪ Enjeu | Sensibiliser à la consommation de produits locaux |

Maturité de l'action

- | | | |
|--|--|------------------------------------|
| ☒ Nouvelle | ☐ Nouvelle | ☐ Existante |
| Facile à mettre en œuvre | Demandant beaucoup d'effort et d'énergie | A amplifier ou à coordonner |



Descriptif : En quoi consiste l'action ?

 Avoir un support/visuel unique déployer sur l'ensemble des communes disposant d'un marché (qu'il soit ponctuel ou régulier) qui permet de distinguer producteur ou artisan alimentaire (vente directe) et revendeur, ainsi que d'identifier les produits locaux. Poursuivre la démarche en favorisant au maximum les producteurs/artisans alimentaires du territoire de la CCVT sur les marchés.



Objectifs opérationnels : Nous aurons réussi collectivement si ? ...

- Déploiement de la démarche sur l'ensemble des marchés du territoire
- Meilleure compréhension des achats des consommateurs
- Augmentation des producteurs et artisans alimentaires sur les marchés



Difficultés à lever : Qu'est ce qui pourrait freiner la mise en place de l'action

- Comment mettre en place une distinction qui n'est pas péjorative pour les revendeurs
- Définir le terme « local » sur notre territoire
- Vigilance sur les critères pour les produits transformés et les ingrédients utilisés

Porteurs du projet	Acteurs / Partenaires	Expertise	Bénéficiaires		
CCVT	Office de tourisme, mairies (placiers ou police municipale)		Les consommateurs locaux et de passage		
<u>Etapes de réalisation</u> 1. Lister l'ensemble des marchés du territoire (ponctuels ou hebdomadaires) et comprendre les modalités de placement (règlement de marché), 2. Identifier les producteurs/artisans alimentaires sur chaque marché, 3. Echanger avec les communes afin de favoriser les producteurs/artisans alimentaires locaux, 4. Choisir et/ou créer un support (voir marque « Ici.C.local », ou affichage en cours de réflexion par la CASMB -porté et financé par le Département 73- qui concerne les producteurs) 5. Communiquer auprès des consommateurs du territoire pour faire connaître le support					
Indicateurs		Objectifs chiffrés visés :			
<u>Suivi</u>	<u>Résultats</u>				
Déploiement du système sur l'ensemble des marchés					
Coût estimatif		Financements et moyens mobilisables			
<u>Dépenses immatérielles</u>	<u>Dépenses matérielles</u>	<u>Public ou Privé</u>			
Temps de communication pour faire connaître les étiquettes	Etiquettes produits	Financement du Département 74 ? (engagement du 73)			
Calendrier prévisionnel					
Années :	2025	2026	2027	2028	2029
<i>Positionner les étapes</i>					

- AA.1.7 : Développer les lieux de vente ou de dépôt de proximité proposant des produits locaux diversifiés

N°R.1.2Titre de l'action

Mettre en relation les producteurs et la Restauration collective (scolaire - médicale) pour créer des partenariats

▪ Domaine

Restauration Hors Domicile

▪ Enjeu

Améliorer l'accessibilité des produits locaux auprès des acheteurs de la Restauration Hors Domicile (RHD)

Maturité de l'action

☒ Nouvelle
Facile à mettre en œuvre

☐ Nouvelle
Demandant beaucoup d'effort et d'énergie

☐ Existante
A amplifier ou à coordonner

Descriptif : En quoi consiste l'action ?

Animer des rencontres entre producteurs et la demande (cuisiniers). Faire connaître l'offre disponible (opérationnelle) en produits locaux par des supports de type catalogue.

- Objectifs opérationnels** : Nous aurons réussis collectivement si ? ...
- Créer de nouveaux partenariats producteurs – cuisines de restauration scolaire / de santé
 - 1 support de partage de l'offre disponible mis à jour annuellement avec modalités pratiques de logistique et tarifaire
 - Partage d'expériences entre acheteurs mais aussi entre producteurs livrant les établissements en restauration collective (scolaire et médicale)

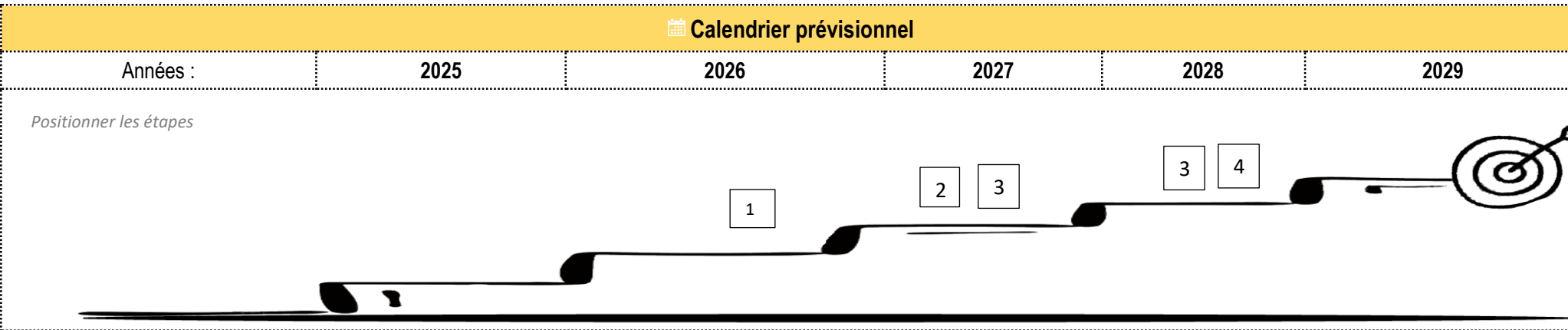
- Difficultés à lever** : Qu'est ce qui pourrait freiner la mise en place de l'action
- Le manque de producteurs ou de cuisiniers motivés
 - La mise à jour régulière des données

Porteurs du projet La CCVT (pour tous les établissements publics comme privés)	Acteurs / Partenaires La DRAAF ? L'ADEME ? Le comité agricole du Pays de Thônes	Expertise CASMB en partenariat avec l'Adabio pour la partie journée de mise en relation	Bénéficiaires Les établissements en RHD du territoire, mais aussi les producteurs qui en dehors du Reblochon sont parfois en recherche de débouchés
--	--	---	---

Etapes de réalisation	1. Identifier les producteurs souhaitant livrer des établissements de la CCVT (sur le territoire et les territoires voisins pour les productions manquantes) lien avec l'action R.1.1 2. Editer un support avec une fiche descriptive par producteur/fournisseur : gamme détaillés, conditionnement, calendrier de disponibilité, prix, modalités logistique (commande, minimum de commande, livraison, ...) 3. Réunir au moins une fois tous les 2 ans les producteurs et les cuisiniers – gestionnaires des établissements dans un établissement en restauration collective du territoire (stand producteurs, conférence sur les sujets liées aux problématiques de la restauration collective, échanges de bonnes pratiques) diffusion du support des producteurs à ce moment : Le matin : échanges/rencontres entre producteurs et représentants de la restauration collective pour que les cuisiniers et/ou gestionnaires de cantines puissent identifier la diversité de produits du territoire disponible pour la restauration collective. L'après-midi : une session technique thématique organisée sous format de "conférence - échanges" avec l'ensemble des acteurs de la restauration collective. Cette séquence sera animée par un expert qui présentera le sujet et répondra aux questions. Exemple de thématiques (compréhension d'un système agricole, de l'organisation des exploitations du territoire, la réglementation liée à la fourniture d'un produit fermier en restauration collective, la logistique, la conception d'un menu ... 4. Mise à jour du support annuellement
------------------------------	--

Indicateurs	Objectifs chiffrés visés :
Suivi Nombre de producteurs identifiés dans le livret Nombre de participants (fournisseurs et représentant d'établissements de la RHD) à chaque journée organisée	Résultats 1 support publié par an 1 journée bi-annuelle de mise en relation et d'échanges Une douzaine de producteurs/fournisseurs dans le livret dont à minima 1 dans la famille Viande, Reblochon, Autres fromages de vache, Fromage de chèvre et de Brebis, Produits laitiers frais, Légumes, Fruits.

Coût estimatif		Financements et moyens mobilisables
Dépenses immatérielles Frais d'étude, animation, Réalisation du premier support complété soit 6 000 € HT (sourcing + modèle de support + rédaction) Animation d'une journée avec Adabio (première année) : 6750 € HT	Dépenses matérielles Imprimeur Buffet de produits locaux lors de la journée annuelle	Public ou Privé



Lien avec la fiche R.1.1 : sensibiliser les producteurs à livrer la R.H.D

Titre de l'action

Mutualiser une logistique de produits locaux à l'échelle du territoire

- ## Restauration Hors Domicile
- ### Améliorer l'accessibilité des produits locaux auprès des acheteurs de la Restauration Hors Domicile (RHD)

Maturité de l'action

- | | | |
|---|--|---|
| ☐ Nouvelle
Facile à mettre en œuvre | ☒ Nouvelle
Demandant beaucoup d'effort et d'énergie | ☐ Existante
A amplifier ou à coordonner |
|---|--|---|



Descriptif : En quoi consiste l'action ?

 Définir un projet logistique pour les Aravis : acteurs engagés, logistique amont (regroupement des produits, collecte, système de commandes...) logistique aval (livraison, facturation...) de produits locaux sur le territoire. Il s'agit de proposer un système logistique construit à partir : du recueil des besoins des acteurs de la demande et des capacités de l'offre sur le territoire alimenté par un benchmark d'expériences réussies.

Après cette phase de définition et de dimensionnement, l'objectif sera de définir une organisation qui permettra de gérer les flux d'informations, de matières et financiers tous liés à la logistique. Lien avec la fiche R1.2 qui pourront avoir le diagnostic en commun.



Objectifs opérationnels : Nous aurons réussi collectivement si ? ...

- **Rendre accessible aux acheteurs pro et notamment la RHD l'offre de produits locaux** du territoire complétée de fruits et légumes des territoires voisins.
- **Identifier le système logistique adapté et opérationnel pour le territoire de la CCVT**
- **Créer un système logistique** entre acteurs qui fonctionne de façon autonome dès les premières années



Difficultés à lever : Qu'est ce qui pourrait freiner la mise en place de l'action

- Une plateforme MIAM a été mise en place mais n'a pas perduré : remettre en place un système logistique qui fonctionnera.
- Avoir suffisamment de professionnels qui achèteront des produits locaux régulièrement malgré la différence de prix avec les grossistes
- Avoir une offre de produits attractive pour la RHD (viandes, fruits et légumes, produits laitiers frais essentiellement), régulière et en volume suffisant
- Collecter les produits : absence de flux de logistiques passant devant certaines fermes
- Si le système logistique l'identifie : il faudra avoir un local de stockage (hub logistique) facile d'accès et avec un coût de location « raisonnable »

Lien avec la fiche R1.2 : Mettre en relation les producteurs et la RHD pour créer des partenariats

Titre de l'action

Sensibiliser à l'utilisation des produits bruts et de saison

- Restauration Hors Domicile**
Sensibiliser les professionnels – toutes restaurations confondues – pour les inciter à développer l'utilisation des produits locaux

Maturité de l'action

- | | | |
|--|---|---|
| ☒ Nouvelle
Facile à mettre en œuvre | ☐ Nouvelle
Demandant beaucoup d'effort et d'énergie | ☐ Existante
A amplifier ou à coordonner |
|--|---|---|



Descriptif : En quoi consiste l'action ?

 Proposer des outils (fiches, webinaires, cours, ...) dont l'objectif sera de développer l'utilisation des produits locaux et de saison et d'apprendre à les cuisiner à partir de leur version brut (légumes frais, viande à cuisiner, protéines végétales en développement sur les pays de Savoie).



Objectifs opérationnels : Nous aurons réussi collectivement si ? ...

- Les achats de produits locaux proposés sur le territoire notamment la viande (bovine ou d'agneau) et les légumes se développent en RHD collective (scolaire et EMS) et dans la restauration traditionnelle
- Sensibiliser à la loi Egalim



Difficultés à lever : Qu'est ce qui pourrait freiner la mise en place de l'action

- La main d'œuvre nécessaire pour travailler les produits bruts
- Les équipements pour travailler les produits bruts dans les cuisines
- Manque de volume de viande bovine, porcine et ovine disponible et de légumes sur le territoire / absence de viande de volaille et de fruits.

Lien à faire avec la fiche D1.1 : Animer un groupe de travail entre acteurs locaux pour encourager des synergies permettant de développer de nouvelles productions ou nouveaux produits alimentaires